

MISSION MÉCÉNAT DE VNF – RAPPORT D’ACTIVITÉ 2021

1 286 319 € DE DONS COLLECTÉS : EN 2021, LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES CONFIRMENT LEUR ATTACHEMENT AU PATRIMOINE FLUVIAL GÉRÉ PAR VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

L’intérêt des Français pour leur patrimoine fluvial ne se dément pas. Le contexte de crise sanitaire n’aura pas eu d’impact négatif sur leur fidélité et leur soutien à la préservation des ouvrages patrimoniaux et environnementaux portés par Voies navigables de France. La Mission Mécénat de VNF, en charge des actions de sensibilisation et des collectes de dons sur l’ensemble du territoire français depuis sa création fin 2013, vient de présenter son dernier rapport d’activité. Elle affiche un bilan à la hauteur des projets de conservation privilégiés : 1 286 319 € collectés en 2021, au profit de 5 projets de restauration d’ouvrages emblématiques situés en régions Occitanie, Alsace, Île-de-France et Centre-Val de Loire.

Ce résultat porte le montant total des dons recueillis depuis 8 ans par la Mission Mécénat de VNF à 8 412 132 €.

LE MÉCÉNAT CHEZ VNF : UNE MISSION CRÉÉE IL Y A 8 ANS AUTOUR D’UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL



Le canal du Midi - ©Daniel Banon - VNF

Parmi les 6700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées qui constituent l’écosystème fluvial sur lequel veille Voies navigables de France, le **canal du Midi** est au cœur des actions de sa Mission Mécénat. La mise en péril de la voûte arborée du plus grand ouvrage de génie civil du XVIIe siècle, inscrit par l’UNESCO au patrimoine mondial de l’Humanité depuis 1996, est due à la progression inéluctable d’un champignon microscopique provoqué par une maladie incurable, le **chancre coloré**.

Il n’existe aucun remède à cette maladie qui attaque les **platanes** constituant la magnifique voûte arborée du cours d’eau et qui ne peut être endiguée que par l’abattage des arbres malades ou morts, dont 42 000 seront touchés à l’horizon 2035/2040. Ses actions curatives et préventives englobent également une remise en état des berges endommagées, des poses de nichoirs pour préserver les espèces d’oiseaux et de chauve-souris protégées ainsi que la replantation de nouveaux plants d’essences variées. La vocation première de la Mission Mécénat est donc, aux côtés de l’Etat et des collectivités territoriales, le financement d’un long travail de pédagogie, de promotion et de replantation, débuté en 2011, essentiel au maintien des qualités écologiques, esthétiques et patrimoniales du site et de son attractivité touristique.

Le canal du Midi en chiffres (depuis 2011) :

1350 nichoirs installés
16 700 arbres replantés *
29 100 platanes malades ou morts abattus
52 km de berges restaurées
* dont 2 300 en cours de replantation hiver 2021-2022

Elle organise en ce sens, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation (événements, partenariats, animations) et de collecte de dons, et s'adresse au grand public comme aux entreprises et fondations sensibles aux enjeux patrimoniaux et environnementaux. Un engagement qui a permis de collecter, grâce aux 57 entreprises partenaires du Club des Mécènes du canal du Midi et aux 20 000 donateurs individuels, **653 626 € au profit de la replantation du canal du Midi en 2021.** (7 728 575 € au total depuis le début de la campagne de mécénat).

UNE ACTION QUI S'ÉTEND DESORMAIS À D'AUTRES OUVRAGES EMBLÉMATIQUES DU PATRIMOINE FLUVIAL, EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Depuis quatre ans, le périmètre d'action de la Mission Mécénat de VNF s'est élargi à de nouveaux projets de conservation patrimoniale. **L'aqueduc des Voûtes de Gardouch**, conçu par Vauban, (31) et le **pont-canal de Briare** (45), ont été en 2018 les premiers nouveaux projets de rénovation portés par VNF soutenus par le mécénat, en partenariat avec les délégations régionales de la Fondation du patrimoine.

• L'aqueduc des voûtes de Gardouch

Il permet au canal du midi de franchir la rivière Hers. **Construit par Vauban vers 1690**, il a été complété fin XVIIIème par deux imposants déversoirs permettant de réguler la hauteur du bief, ce qui lui donne un caractère unique sur le tracé du canal du Midi. Il a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1998.

13 366 € ont été collectés en 2021 au profit de l'aqueduc des voûtes. (44 338 € au total depuis le début de la campagne de mécénat)

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/aqueduc-des-voutes-a-renneville



• Le pont-canal de Briare



Construit entre 1894 et 1896, il s'agit d'un ouvrage métallique de 662 m de long permettant aux bateaux de franchir la Loire entre St Firmin/sLoire et Briare. Il est le fruit de la mise en œuvre de techniques avant-gardistes pour l'époque. Bordé de 72 lampadaires et de superbes pilastres ornés d'armoiries à chaque extrémité, il résume là le génie des hommes dans toute leur maîtrise du fer et de la pierre sans sacrifier l'esthétique de l'édifice. **Jusqu'en 2003, il était considéré comme le plus long pont-canal métallique du monde.** Enfin, la vitalité de sa fréquentation, plus de 300 000 visiteurs chaque année,

témoigne de l'attachement des Français en sa faveur

3 894 € ont été collectés en 2021 au profit du pont-canal de Briare (20 845 € depuis le début de la campagne de mécénat).

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-pont-canal-de-briare

La Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern et déployée par la Fondation du patrimoine entamait en 2020 sa 3^e année de reconduction. L'occasion alors de dévoiler une sélection de 101 sites dits « de maillage » qui bénéficieraient de son soutien. Parmi eux, deux projets de rénovation d'ouvrages portés par Voies navigables de France ont été choisis pour bénéficier des fonds exceptionnels du Loto du patrimoine : **l'écluse de Kembs-Niffer, conçue par l'architecte Le Corbusier (68), et l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine (78)**. En parallèle, des appels aux dons ont été lancés pour ces deux projets, en partenariat avec les délégations régionales de la Fondation du patrimoine.



• La tour de commande et le bâtiment administratif de l'écluse de Kembs-Niffer

Conçus par l'architecte **Le Corbusier** et situés au point de raccordement du canal du Rhône et du canal du Rhin, ces deux édifices au style typique, inscrits aux monuments historiques, ont été reconnus en péril en 2019. Ils représentent les seules réalisations en Alsace du célèbre architecte, et l'une de ses rares commandes publiques françaises

311 933 € ont été collectés en 2021 au profit de l'écluse de Kembs-Niffer. (314 288 € depuis le début de la campagne de mécénat).

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ecluse-le-corbusier-de-kembs-niffer

• L'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine

Cette construction sur pilotis érigée en 1958, dotée d'une grande façade de baies vitrées, est un bâtiment emblématique de la batellerie Île-de-France. Lieu de rassemblement de toute une profession pendant près de 50 ans, ses lignes architecturales et son béton brut reflètent celles du mouvement moderne incarné par ses architectes, les frères Arsène-Henry.

303 500 € ont été collectés en 2021 au profit de l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine. (304 086 € depuis le début de la campagne de mécénat).

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-de-la-bourse-d-affretement-de-conflans-sainte-honorine



DES ACTIONS DE SENSIBILISATION QUI SE SONT ADAPTÉES AU CONTEXTE SANITAIRE

Si les aléas sanitaires, au cours de l'année 2021, ont à nouveau affecté la fréquentation d'événements solidaires organisés en faveur du projet de replantation du canal du Midi, tels que les séances de cinéma en plein air ou les concerts de la Compagnie Piano du Lac, des actions digitales dédiées (notamment deux opérations de crowdfunding, le lancement de l'application smartphone « Canal en Famille » et la refonte totale du site www.replantonslecanaldumidi.fr) ont permis de garder le lien et de continuer à mobiliser les donateurs individuels tout au long de l'année. Les dons en ligne, réalisés par carte bleue en faveur du canal du Midi, représentent aujourd'hui 25% des dons perçus.

Pour faire un don (lien direct) :

Canal du Midi : replantonslecanaldumidi.fr

Aqueduc des Voûtes : fondation-patrimoine.org

Ecluse de Kembs- Niffer : fondation-patrimoine.org

Bourse de Conflans : fondation-patrimoine.org

Pont-canal de Briare : fondation-patrimoine.org

Voies navigables de France tient à remercier tous les acteurs privés et institutionnels qui accompagnent l'établissement sur les différents territoires concernés par des campagnes de mécénat en faveur du patrimoine fluvial. Cela démontre qu'ensemble – représentants du monde économique, citoyens, collectivités territoriales et Etat – nous savons agir en étroite collaboration au bénéfice de la préservation du patrimoine fluvial français.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contact Presse :

Amélie Jolivet – a.jolivet@giesbert-mandin.fr – 07 85 53 50 05